



## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

### MISSION :

Accompagnement de proximité de toute personne en grande difficulté. L'objectif est de reconstruire un projet social avec la personne pour essayer de la maintenir dans son environnement et ainsi éviter le déracinement et la rupture des liens sociaux.

### IMPLANTATION :

- Territoire Autunois / Le Creusot / Montceau-les-Mines
- Territoire Charolais-Brionnais
- Territoire Louhannais-Mâconnais / Tournugeois
- Territoire Chalonnais

### CAPACITÉ :

Territoire Autunois / Le Creusot / Montceau-les-Mines	<b>107 places</b>
Territoire Charolais-Louhannais-Mâconnais / Tournugeois	
Chalon-sur-Saône	

### FINANCEMENT :

DDETS

## Données quantitatives

### Nombre de personnes accompagnées en 2024 :

	18 à 24 ans	25 à 59 ans	60 ans et +	-3 ans	3 à 17 ans	TOTAL
<b>FEMME</b>						
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	3	10	2	0	2	17
Chalon-sur-Saône	5	6	0	1	2	14
Charolais-Brionnais	0	9	3	1	1	14
Louhans	2	12	1	0	2	17
Mâcon	0	8	2	0	2	12
Tournus	2	7	0	1	1	11
<b>TOTAL FEMME</b>	<b>12</b>	<b>52</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>85</b>
<b>HOMME</b>						
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	1	13	10	0	5	29
Chalon-sur-Saône	3	11	2	0	6	22
Charolais-Brionnais	2	20	7	2	3	34
Louhans	6	11	1	0	6	24
Mâcon	3	17	6	0	6	32
Tournus	0	13	1	3	2	19
<b>TOTAL HOMME</b>	<b>15</b>	<b>85</b>	<b>27</b>	<b>5</b>	<b>28</b>	<b>160</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>137</b>	<b>35</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>245</b>

245 personnes ont été accompagnées en 2024 contre 229 en 2023. Comme chaque année la tranche d'âge la plus représentée reste les 25-59 ans, soit 56 %. Les plus de 60 ans sont en augmentation en comparaison des années précédentes, 11 %. Le nombre d'enfants est également en augmentation, 46 enfants. Ceci reflète l'accompagnement de grandes familles sur certains territoires, notamment sur le territoire d'Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines. 66 % des personnes accompagnées sont des hommes.

### Nombre d'entrées en 2024 :

	Nombre de ménages		Nombre d'adultes				Nombre d'enfants			
	2024	2023	Hommes		Femmes		-3 ans		3 à 17 ans	
			2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	15	15	10	14	7	4	0	1	1	2
Chalon-sur-Saône	14	14	10	10	8	7	1	1	2	5
Charolais-Brionnais	16	22	14	15	6	8	0	1	2	5
Louhans	13	19	8	12	7	7	0	1	4	3
Mâcon	12	22	7	20	8	3	0	0	8	0
Tournus	12	10	6	8	7	2	3	0	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>102</b>	<b>55</b>	<b>79</b>	<b>43</b>	<b>31</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL entrées</b>			<b>98</b>				<b>23</b>			
<b>TOTAL entrées adultes+ enfants</b>			<b>121</b>							

Cette année nous notons une légère baisse des entrées, 20 % de ménages en moins. Cette baisse s'explique par le nombre important d'entrées qui ont eu lieu fin 2023 et n'ont pas permis d'absorber les demandes du premier semestre 2024. De plus l'absence de professionnels SARS sur certains territoires et la difficulté à recruter, a ralenti les entrées.

Nous constatons cependant, une légère augmentation du nombre de femmes, 43 contre 31 en 2023.

### Typologie du public :

#### Les compositions familiales des personnes accompagnées :

Selon l'Étude Nationale des Coûts le groupe familial se définit comme une famille comprenant des ascendants, tantes et oncles par exemple.

La notion de Groupe d'adultes doit s'entendre comme un groupe d'adultes sans lien de parenté.

	Femmes isolées	Hommes isolés	Familles mono-parentales	Couples sans enfant	Couples avec enfants	Groupe familial	Groupe d'adultes
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	7	18	2	0	2	2	0
Chalon-sur-Saône	4	12	3	3	0	0	0
Charolais-Brionnais	7	24	4	0	0	2	0
Louhans	11	14	4	0	1	0	0
Mâcon	7	15	2	1	2	2	3
Tournus	4	11	4	1	1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>94</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>

Comme les années précédentes, le dispositif SARS accompagne une majorité de personnes isolées, 55 % pour 2024.

Nous observons une augmentation des demandes d'accompagnement pour des familles monoparentales.

Les compositions familles restent similaires à celles de 2023.

### Populations prises en charge :

	Femmes victimes de violence (avec ou sans enfant)	Hommes victimes de violence	Personnes présentant des addictions avec un accompagnement médico-social adapté	Personnes présentant des addictions	Personnes placées sous-main de justice	Personnes présentant des troubles psychiques	Jeunes majeurs (18 à 25 ans)	Personnes en situation de grande marginalité	Personnes sortantes d'incarcération	Personnes en situation de handicap physique
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	1	0	9	3	4	30	3	4	1	0
Chalon-sur-Saône	1	0	8	15	3	19	8	1	1	1
Charolais-Brionnais	7	4	8	17	2	35	2	9	2	5
Louhans	7	0	11	20	4	20	9	6	1	1
Mâcon	3	0	5	15	3	19	0	5	0	5
Tournus	1	0	7	13	2	7	2	9	0	7
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>48</b>	<b>83</b>	<b>18</b>	<b>130</b>	<b>24</b>	<b>34</b>	<b>5</b>	<b>19</b>

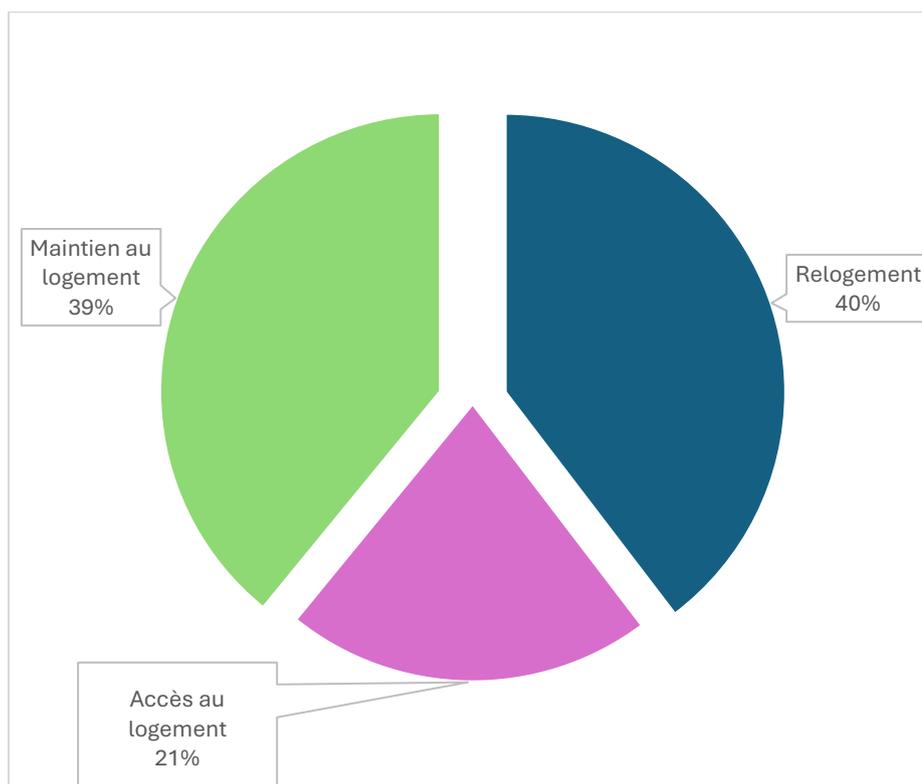
Les modalités d'accompagnement proposées par le SARS relèvent d'un accompagnement global. La finalité de l'accompagnement est généralement présentée comme ne se limitant pas à la prise en charge de la situation du ménage au regard du logement mais comme visant le développement de la citoyenneté et de l'autonomie dans toutes ses dimensions. Les professionnels intervenant sur ce dispositif ont vocation à prendre en compte l'ensemble des thématiques relevant du projet de vie de la personne au niveau administratif, de l'accès aux soins, du soutien de la parentalité, du traitement des problèmes psychiques ainsi que toutes autres dimensions concourant au développement bio-psycho-social de la personne.

Il est constaté chez les personnes suivies une accumulation de problématiques qui génère une durée d'accompagnement comprise entre 6 à 18 mois.

Le nombre de personnes présentant des addictions et des troubles psychiques reste important sur l'ensemble du département. Comme le témoigne ces chiffres, trop peu de personnes présentant des addictions sont pris en charge par des services adaptés, par manque de place bien souvent, mais aussi, par déni de leur problématique.

La complexité des situations demande un accompagnement plus accru et multi-partenarial afin d'éviter l'épuisement des professionnels.

## Objectif principal de la demande d'accompagnement par ménage :



L'objectif principal de la demande d'accompagnement oscille essentiellement entre le "Relogement" et le "Maintien au logement". Cependant depuis plusieurs années nous notons une demande croissante d'accompagnement à "l'accès au logement".

Il est tout de même important de préciser que l'objectif principal lors de l'entrée des ménages n'est pas toujours défini clairement. Il peut évoluer au cours du suivi. C'est ainsi qu'une personne souhaitant un relogement au départ peut ensuite s'orienter sur un maintien dans son logement avec un étayage ou une adaptation de l'habitat. Les professionnels prennent le temps de définir l'objectif de l'accompagnement avec les personnes afin que celui-ci soit en adéquation avec leur projet de vie.

## Raisons principales de la demande d'accompagnement par ménage entré en 2024 :

	Hébergé chez un tiers	Procédure d'expulsion	Habitat précaire	Logement inadapté	Séparation familiale	Maintien au logement	Relogement	Accès au logement
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	1	0	1	0	0	10	2	1
Chalon-sur-Saône	10	3	2	2	0	6	4	4
Charolais-Brionnais	3	7	6	3	2	7	9	0
Louhans	4	1	4	11	0	13	6	1
Mâcon	4	0	0	2	1	0	0	0
Tournus	7	1	1	2	0	4	4	9
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>40</b>	<b>25</b>	<b>15</b>

Le SARS du territoire Charolais-Brionnais est sollicité régulièrement pour des personnes en cours d'expulsion, généralement avant le concours de la force publique, ce qui a tendance à biaiser et complexifier l'accompagnement.

Les personnes hébergées chez un tiers sont pour la plupart dans leur famille. Pour le secteur de Chalon, il s'agit essentiellement de jeunes adultes entre 21 et 28 ans.

### Problématiques dominantes rencontrées pour les personnes suivies en 2024 :

	Troubles psychiques	Addictions	Déni ou refus de soins	Rupture de soin	Pathologies somatiques	VIF	Absence de ressources	Gestion administrative / budgétaire	Incurie dans l'habitat (entassement...)	Mobilité perso et transport collectif inexistant
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	30	13	8	4	17	1	0	30	7	4
Chalon-sur-Saône	17	15	4	2	2	1	2	19	1	1
Charolais-Brionnais	35	25	19	22	20	8	7	35	19	32
Louhans	20	20	3	1	2	7	3	24	5	12
Mâcon	6	4	2	1	2	1	1	3	3	0
Tournus	10	13	2	1	10	1	2	16	3	11
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>	<b>90</b>	<b>38</b>	<b>31</b>	<b>53</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>127</b>	<b>38</b>	<b>60</b>

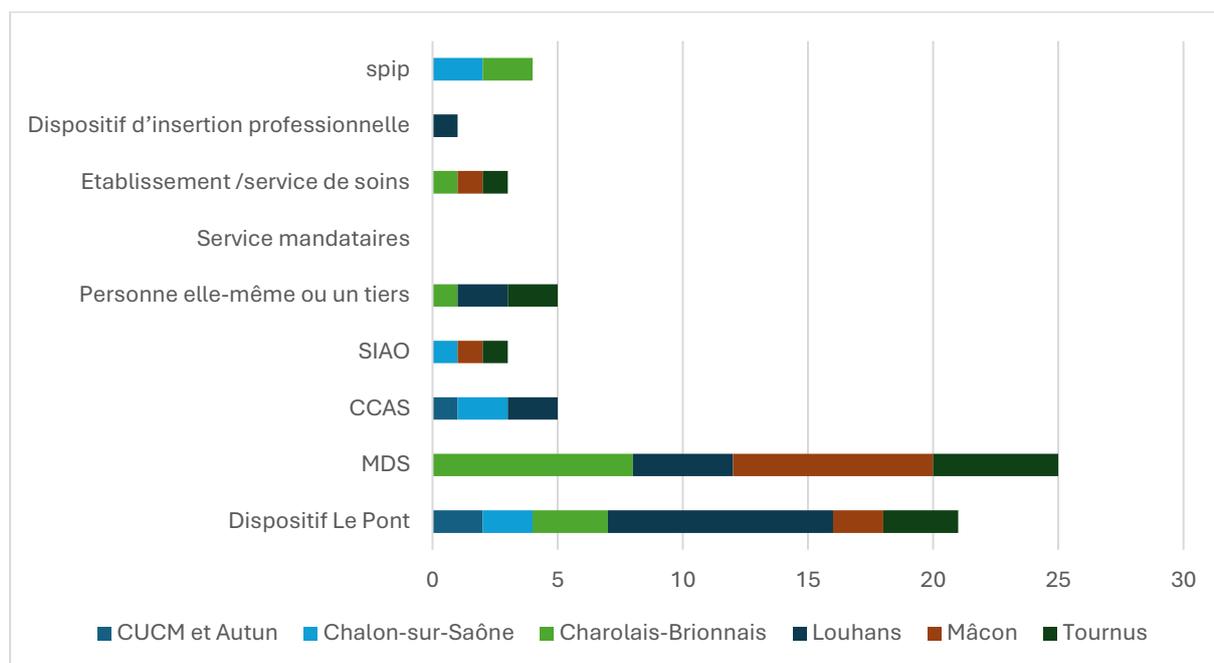
Une personne peut accumuler plusieurs problématiques comme déjà évoqué.

Cependant, la gestion budgétaire reste la problématique principale des accompagnements, soit 52 % de l'ensemble des personnes suivies en 2024 avec comme l'année passée des territoires plus marqués, comme le Charolais-Brionnais, la CUCM-Autun, Louhans et Tournus.

La proportion des personnes souffrants de troubles psychiques et d'addiction tend à augmenter, 85 % contre 74 % en 2023 : 48 % souffrent de troubles psychiques et 37 % présentent des problématiques d'addiction. Si les troubles psychiques et en particulier les troubles sévères tels que les psychoses tendent à précariser les personnes en altérant leurs capacités relationnelles et sociales, les situations de grande précarité accentuent la souffrance et les troubles psychiques comme le témoigne plusieurs études. Les professionnels du SARS le constatent quotidiennement mais malgré leur souplesse dans les accompagnements, la démarche "d'aller vers" les caractérisant, ils se sentent seuls face à ces personnes, impuissants devant ces situations qui se multiplient. Un accompagnement clinique et social, pluriprofessionnels (soins et accompagnement) nous semblerait un début de réponse.

Il est important de noter les difficultés de mobilité qui représentent tout de même 25 % des problématiques rencontrées comme les années précédentes. Les personnes accompagnées sont très souvent isolées des centres-villes, ne bénéficient pas régulièrement de transport en commun ce qui réduit fortement leur autonomie en terme de mobilité.

## Services prescripteurs des situations entrées en 2024 :



L'orienteur principal reste les professionnels du Département à 35 %. 25 % des personnes sont orientées par des dispositifs internes à l'association Le Pont. 16 % des orientations sont faites par les personnes elles-mêmes ou un tiers.

## Sorties en 2024 :

	Nombre de ménages	Nombre d'adultes		Nombre d'enfants	
		Hommes	Femmes	-3 ans	3 à 17 ans
	2024	2024	2024	2024	2024
Autun / Le Creusot / Montceau-les-Mines	16	13	8	0	7
Chalon-sur-Saône	7	5	4	0	8
Charolais-Brionnais	21	15	6	1	6
Louhans	18	9	9	0	3
Mâcon	20	19	3	0	0
Tournus	10	6	4	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>67</b>	<b>34</b>	<b>3</b>	<b>25</b>
<b>TOTAL sorties</b>		<b>101</b>		<b>28</b>	
		<b>TOTAL sorties adultes + enfants</b>		<b>129</b>	

92 ménages ont vu leur accompagnement prendre fin en 2024, soit 129 personnes dont 28 enfants. Les raisons sont les suivantes :

- 33 % des personnes suivies ont pu se maintenir dans leur logement ;
- 29 % ont été relogées dont 13 % en logement adapté (Pension de famille, Résidence accueil et IML) ;
- 23 % des personnes orientées n'ont pas pu adhérer à l'accompagnement ;
- 5 % sont hébergées chez un tiers (famille ou proche) ;
- 5 % ont été orientées dans un établissement social, de type CHRS, HU ;
- 2 % des personnes ont été orientées en établissement médico-social ;
- Une personne a été hospitalisée ;
- Une personne a été incarcérée ;
- Une personne a déménagé en dehors du département ;

- Une personne est décédée lors de l'accompagnement ;
- Une personne a été exclue à la suite d'un comportement inadapté.

Le service a permis également à 11 % des personnes sorties du dispositif d'obtenir une mesure de protection. Pour rappel, la mise sous protection suit une procédure stricte qui demande aux professionnels du temps, de l'écoute et des accompagnements supplémentaires. L'enjeu pour le professionnel est d'avoir l'accord de la personne afin que la mesure ne soit pas vécue comme une contrainte mais bien un appui sur une période donnée.

### Taux d'occupation :

- Pour 107 places (taux à 100 % : 39 162 journées) ;
- Nombre de journées réalisées pour les 107 places en 2024 : 41 714 journées.  
**Soit 106,50 % de taux d'occupation en 2024 contre 106,16 % en 2023. Le taux d'occupation est supérieur à 100 % depuis deux ans maintenant.**  
 Le travail de communication fait par l'ensemble des équipes, la remise en forme de la plaquette de présentation a permis de diffuser largement les missions du service SARS.

### Durée des accompagnements pour 2024 :

Durée moyenne des accompagnements (en mois)	En 2024	En 2023	En 2022
	10,60	9,45	11,03

La durée d'accompagnement est en légère hausse mais elle reste dans la norme.

## Données qualitatives

### Actions collectives et partenariales :

Plusieurs actions collectives et partenariales ont pu se mettre en place en 2024 sur l'ensemble des territoires.

**Pour la CUCM / Autun** : la participation au café partenaires à Montceau à l'initiative de la MDS et en lien avec l'ensemble des structures, organismes rayonnant sur ce secteur. Ce temps a permis de rappeler les missions du SARS et d'expliquer les modalités d'accès.

Pour le secteur du Charolais Brionnais : Comme plusieurs années la participation en octobre aux Semaines d'Intervention de la Santé Mentale. La thématique était « en mouvement pour notre santé mentale ». Deux actions ont été proposées sur une journée et demie avec l'intervention d'une art-thérapeute et d'une professeure de danse. Cet évènement a réuni 14 personnes dont 3 du SARS. Des temps festifs ont également été proposés aux personnes accompagnées.

**Pour l'antenne de Tournus** : organisation de repas partagés avec des partenaires tels que le DAC, MDS, association ESP, qui ont permis de communiquer sur le dispositif et l'accompagnement proposé.

La participation aux Cellules Locales de l'Habitat réunissant divers acteurs du territoire comme le Département, les bailleurs sociaux et d'autres travailleurs sociaux.

**Pour le secteur de Mâcon** : le SARS participe depuis plus d'un à une action collective "Code de la Route" au sein de l'association Le Pont. L'objectif est de soutenir un public en difficulté pour se mobiliser sur le projet du permis de conduire.

Cet atelier au-delà d'acquiescer un jour le permis de conduire est aussi un moyen d'améliorer l'apprentissage de la langue, de sortir de l'isolement.

**Pour le Secteur de Louhans et Chalon-sur-Saône** : des rencontres partenariales ont pu se mettre en place avec l'ensemble des dispositifs des antennes malgré les mouvements des professionnels encore récents.

### Difficultés rencontrées :

En grande majorité les difficultés rencontrées sont :

- La désertification médicale qui engendre une pénurie de médecin généraliste, des rendez-vous difficiles à obtenir ;
- L'accès au logement qui devient très difficile en fonction des secteurs demandés. Les délais d'attribution sur les territoires comme Mâcon et Chalon-sur-Saône s'étendent et obligent les personnes à s'éloigner des zones urbaines ;
- L'accumulation des problématiques avec une prépondérance pour les troubles psychiques et les polyaddictions nécessitant un accompagnement spécifique et renforcé en fonction des périodes ;
- Une fluctuation des demandes d'accompagnement avec des hausses plus marquées sur certaines périodes comme la fin de la trêve hivernale ;
- Les mouvements du personnel qui impactent forcément les files actives et augmentent les délais de prise en charge le temps de recruter des nouveaux professionnels ;
- Le passage de relais entre professionnels, afin que la personne suivie puisse continuer d'être soutenue dans certaines démarches, ne se fait plus en quelques semaines mais se compte en mois.

### Événements indésirables et évènements indésirables graves :

Nous n'avons pas eu d'événement indésirable et évènement indésirable grave signalé sur l'année 2024.

### Vignette d'une personne accompagnée :

Il nous semblait important d'illustrer l'accompagnement des professionnels du SARS par un témoignage d'une personne sortie en 2024 du dispositif.

SG., 43 ans

**Début 2023.** À la suite d'un accident de voiture, et la perte de mon travail, je traverse une énième phase de dépression, alimentée pour la première fois de ma vie par une consommation quotidienne d'alcool. Je suis au plus bas, "totalement" résigné.

Cependant, un rendez-vous avec mon assistante sociale, va me permettre d'obtenir une aide précieuse. À la fin de ce rendez-vous fixé dans le cadre d'un renouvellement de demande d'une allocation aux adultes handicapés (AAH), l'assistante sociale constatant ma détresse et ayant connaissance de l'état d'insalubrité de mon logement, me propose de rencontrer une personne de l'association Le Pont à Paray-le-Monial. Après un moment d'hésitation, j'accepte sans trop y croire. Croire en quoi, d'ailleurs ?

**En avril**, l'assistante sociale se rend à mon domicile en compagnie de Mme G., éducatrice de l'association Le Pont. Les présentations se passent bien et, par la suite, un projet de relogement est mis progressivement en place. À partir de cette période, j'arrête de boire tous les jours et reviens à une consommation modérée mais régulière, c'est-à-dire tous les weekends.

Les entretiens à domicile avec l'éducatrice du Pont se succèdent, le projet de relogement s'affine, et nos discussions plus ou moins d'ordre psychologique me redonnent un peu de motivation. Je prends conscience du bienfait de ces entretiens et de la toxicité de la profonde solitude dans laquelle j'étais plongé depuis de nombreuses années. C'est décidé : Paray-le-Monial.

C'est dans cette petite ville que je souhaite habiter pour me rapprocher des lieux de soin et parce que je n'ai plus de voiture. Un appartement du centre-ville, sortir de ma solitude, vivre dans le monde parmi le monde. Les semaines et mois passent, mon moral joue un peu au yoyo mais,

globalement, ça va. Mme G. me motive pour participer à des repas et activités organisés au Pont, ce qui me permet ainsi de sortir de ma bulle et de rencontrer des personnes accompagnées elles aussi par l'association. Malgré le stress et mon manque de confiance en moi, ces moments s'avèrent très agréables et bienveillants.

En parallèle, Mme G. me présente, **début 2024**, l'infirmière de l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) du Pays Charolais-Brionnais. Depuis ce jour, je la vois régulièrement et nos discussions me font beaucoup de bien psychologiquement. Ma consommation d'alcool a énormément diminué, je me sens bien et mes épisodes dépressifs sont de moins en moins fréquents ou violents. Niveau professionnel, je ne sais pas quoi faire de ma vie. Mme G me propose de rencontrer une psychologue à France Travail, afin de travailler sur une réorientation professionnelle. Progressivement avec ces trois intervenantes nous en sommes arrivés à travailler une orientation vers un SAVS et l'accueil de jour des PEP 71 même si je ne sais toujours pas quoi faire de ma vie.

**Septembre 2024**, tout s'accélère ! Mme G. revoit avec l'OPAC et plusieurs visites me sont rapidement proposées.

**Octobre 2024**, j'emménage dans un joli appartement, qui me plaît. Après quelques mois, même mon chat Youpi, habitué à gambader dans la nature, semble s'y plaire. C'est très important. Avant de terminer sa mission, Mme G. m'a présenté au GEM "Aux P'tites Unions" ainsi qu'au PCPE des PEP 71 dans l'attente d'une éventuelle réponse positive pour un SAVS. Elle a bien compris l'importance pour moi d'être accompagné en ce qui concerne le lien social afin d'éviter une rechute dans la solitude.

Grâce à l'aide de toutes les personnes que j'ai citées, et je tiens à remercier infiniment Mme G. pour son travail et sa confiance, l'horizon m'est beaucoup moins sombre. À moi d'aller de l'avant. C'est un travail de tous les jours.

À présent, je suis Parodien et heureux de l'être.

**Décembre 2024**, une page est définitivement tournée.

## Démarche d'amélioration continue

### Bilan des perspectives 2024 :

- Mise à jour de la base de données avec l'équipe en 2024 qui nous a permis d'extraire de façon plus pertinente les données pour ce rapport d'activité, et de valoriser le travail réalisé ;
- Finalisation de la cartographie d'intervention des professionnels SARS en ayant le souci de couvrir les zones blanches.

### Perspectives 2025 :

- Poursuite de l'acculturation au nouveau référentiel de l'HAS concernant l'évaluation qualité des ESSMS afin d'aborder l'évaluation du CHRS, prévue le deuxième trimestre 2025 ;
- Élaboration d'un livret d'accueil à destination des personnes accompagnées, le nôtre étant obsolète à ce jour ;
- Travail sur le règlement de fonctionnement afin de l'adapter au plus près des personnes accompagnées ;
- Mise en place de liste d'attente sur l'ensemble des territoires afin de faire remonter les besoins d'accompagnement à la DDETS.

## LEXIQUE

<b>CCAS :</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CHRS :</b>	Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale
<b>CUCM :</b>	Communauté Urbaine Creusot Montceau
<b>DAC :</b>	Dispositif d'Appui à la Coordination
<b>ESP :</b>	Equipe de Soins Primaire
<b>ESSMS :</b>	Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
<b>DDETS :</b>	Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités
<b>GEM :</b>	Groupement d'Entraide Mutuelle
<b>HAS :</b>	Haute Autorité de Santé
<b>HU :</b>	Hébergement Urgence
<b>IML :</b>	Intermédiation Locative
<b>MDS :</b>	Maison Départementale des Solidarités
<b>OPAC :</b>	Office Public d'Aménagement et de Construction
<b>PCPE :</b>	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
<b>PEP :</b>	Pupilles de l'Enseignement Public
<b>SARS :</b>	Service d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale
<b>SAVS :</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SIAO :</b>	Service intégré de l'Accueil et de l'Orientation
<b>SPIP :</b>	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
<b>VIF :</b>	Violences Intra-Familiales